

# n°32

Wilgenlaan 32 8400 Oostende +32 (0)475 49 02 92

[Lieve@nr32.be](mailto:Lieve@nr32.be) [www.nr32.be](http://www.nr32.be)

## Commun accord logement de vacances n°32

### CHECK-IN / CHECK OUT

Check-in à partir du 16 heures check-out jusqu'à 10 heures le matin

### PARKING

Il y a un parking, prévu pour maximum 1 véhicule par logement. Le véhicule doit être garé dans l'endroit désigné.

### FUMER

Il est interdit de fumer dans le logement de vacances

### ANIMAUX DOMESTIQUES

Animaux domestiques ne sont pas autorisés.

### OCCUPATION

L'habitation est aménagée pour être occupée par maximum 3 adultes/enfants dans le studio et par maximum 6 adultes/enfants dans l'appartement avec 2 chambres

### JACUZZI sur demande : Supplément de 25 € / jour.(de Pâques - fin Septembre)

Les enfants de moins de 12 ans, non accompagnés, ne sont pas autorisés dans le jacuzzi. L'utilisation du jacuzzi est nuisible pour la santé et utilisé à vos risques. Le jacuzzi est nettoyé, équipé avec de l'eau propre et désinfecté avant l'arrivée des locataires. Il est interdit de marcher sur le couvercle. Celui-ci est uniquement destiné comme protection et isolation et ne peut, en aucun cas, supporter le poids de personnes. En cas de dommage du couvercle, celui-ci sera facturé. Chaque fois que vous avez utilisé le jacuzzi, n'oubliez pas de replacer la couverture sur le jacuzzi ainsi on évitera le gaspillage d'énergie pour garder la température de l'eau

### PAYEMENT

Un premier paiement, d'un acompte de 80% du prix de location est exigé endéans les 5 jours après la réservation, Le restant du montant + la garantie (250€), devra être acquitté, au plus tard 14 jours avant le début de la période de location.

### LA LOCATION CONFORT

Le studio/appartement que vous louez est tel quel décrit sur notre site web. Le prix de location comprend la consommation d'électricité, d'eau, de chauffage ainsi

l'utilisation de l'internet. Pour le nettoyage , qui est fait par nos soins, il y a une charge forfaitaire de 30€ à payer.

**SUPPLEMENT AU PRIX, LA LOCATION DELUXE : 8€/personne**

Pour vous rendre la vie facile, les lits sont faits et nous vous offrons l'utilisation d'un paquet de serviettes de bain et de cuisine au prix de 8€. L'option deluxe n'est disponible que pour tous les logés

**REMBOURSEMENT DE LA GARANTIE :**

La garantie sera remboursée au plus tard dans la semaine qui suit, si les conditions suivantes ont été remplies

1. S'il y a de dommages causés à la propriété ou de son contenu, sauf usure normale, vous payerez la réparation ou le remplacement
2. Si il est constaté qu'il y a des animaux domestiques ou une sur-occupation, vous serez mis à la porte de la propriété et vous aurez une amende de 250€.
3. Si vous avez fumé dans la maison, vous payerez 150 € pour le nettoyage de tous les tissus
4. Si la police a constaté de nuisance pour bruits excessifs entre 22h et 6 heures vous serez mis à la porte de la propriété et vous aurez une amende de 250€.
5. Si tous les déchets ne sont pas éliminés dans des conteneurs prévus à cet effet, et tous les ustensiles utilisés, le four et le barbecue ne sont pas nettoyés et rangés vous payerez 10€
6. Si la restitution des clés n'est pas faite, vous payerez la facture pour l'installation d'une nouvelle clé / clés
7. S'il y a de linge manquant ou endommagé vous payerez pour son remplacement
8. Si les édredons, oreillers et les protège matelas avaient été utilisés sans linge de lits, vous payerez la facture du nettoyage à sec

En cas de dégâts, le solde éventuel sera remboursé après devis ou réparation. Toutefois, s'il s'avère que la garantie est insuffisante pour couvrir les frais éventuels, le locataire devra verser, endéans le mois, le supplément sur le compte mentionné ci-dessus, et ceci qu'il ait reçu ou non reçu les fonds nécessaires de son éventuel assureur.

**ANNULATION :**

Pour les réservations annulées au moins 30 jours avant le début du séjour, 100% sera remboursés

**FAUSSES RESERVATIONS**

Des réservations faites sous faux prétextes, il en résultera que les paiements faits seront retenus, et que l'accès sera interdit.

**RESPONSABILITE :**

Le propriétaire n'est pas responsable pour des accidents, des blessures ou des maladies survenant dans et autour de la maison. Le propriétaire n'est pas responsable pour la perte d'effets personnels ou des objets de valeur. En acceptant cette réservation, le locataire est responsable pour toutes formes de dégâts commis, constaté à la fin ou après la période de la location. Tout dégât doit être signalé par le locataire à la loueuse avant le départ.

**CONTESTATIONS :**

En cas de contestations, seul le tribunal de Bruges est compétent.